

## **Compte rendu de la séance du jeudi 15 juin 2017**

### **Ordre du jour:**

Délibération pour autoriser l'ATD08 (agence technique départementale) à faire une étude sur la réfection du chemin rural de la Mussanterie

### **Délibérations du conseil:**

#### **maîtrise d'oeuvre confiée à l'ATD pour le Chemin de la Mussanterie ( 2017\_022)**

Suite à l'adhésion de la commune à l'ATD08 en date du 03/03/2016 , le Conseil Municipal décide de confier à l'agence technique une mission d'assistance à maîtrise d'oeuvre relative à la réfection du Chemin rural de La Mussanterie. Cette mission sera rémunérée sur la base de 4% du montant HT des travaux.

Le conseil municipal donne l'autorisation à Madame la maire de signer tous les documents nécessaires à ce dossier.